

POUR LE DROIT À L'ÉDUCATION ET À  
LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

RAPPORT  
D'ACTIVITÉS

2023



OIDEL

	<b>À PROPOS DE L'OIDEL</b>	<b>01</b>
	<b>INTRODUCTION</b>	<b>02</b>
<b>1</b>	<b>PLAIDOYER</b>	
	• Activités dans les organisations internationales	<b>03</b>
	• Évènements organisés	<b>16</b>
	• Événements auxquels l'OIDEL a participé	<b>17</b>
<b>2</b>	<b>FORMATIONS</b>	
	• Université d'été sur le droit à l'éducation	<b>23</b>
	• ODS et un Approche de droits de l'homme - UR	<b>24</b>
<b>3</b>	<b>PUBLICATIONS</b>	
	• Publications de l'OIDEL	<b>25</b>
	• Publications dans des revues scientifiques et généralistes	<b>26</b>
	<b>L'ÉQUIPE OIDEL 2023</b>	<b>27</b>
	<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>28</b>



# À PROPOS DE L'OIDEL

Ce rapport d'activité vise à vous donner un aperçu du travail de l'OIDEL en 2023. Il n'est pas exhaustif, mais rend compte de nos principales réalisations en faveur d'une pleine réalisation du droit à l'éducation. Depuis près de 40 ans, l'OIDEL travaille à la promotion de l'éducation en tant que droit humain fondamental. L'OIDEL cherche à réaliser cette promotion par sa participation aux discussions sur cette question devant les organisations internationales, le développement de la recherche et l'organisation de divers événements de formation. L'OIDEL est une ONG spécialisée dans le droit à l'éducation et la liberté d'enseignement, dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) et de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe.



Statut consultatif auprès  
des Nations-Unies  
(Conseil économique et  
social)



Statut consultatif auprès  
de l'UNESCO



Statut participatif auprès  
du Conseil de l'Europe



# INTRODUCTION

Il n'y a pas d'année ordinaire pour l'OIDEL, celle-ci n'ayant pas fait exception. Le char d'Apollon avance plus vite que d'habitude et la virulence de ces temps nous permet de voir clairement le chemin parcouru.

Rédiger l'introduction de ce rapport d'activité est une bonne occasion de faire le point sur la situation. Cela permet de nous rendre compte de ce que l'on a fait de positif, d'anticiper les défis futurs et de remercier ceux qui ont permis que ce projet soit mené à bien.

Le bilan de l'année 2023 est impressionnant par le nombre de réunions internationales auxquelles nous avons participé, d'évènements auxquels nous avons assisté, de séminaires que nous avons organisés, de formations que nous avons dispensées et de recherches que nous avons menées. Il y a de nombreux points que j'aimerais mettre en évidence parmi les travaux réalisés, si je devais en retenir deux, il s'agirait alors du symposium abordant la thématique de « l'identité dans l'éducation », coorganisé avec l'UNESCO à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ainsi que la première édition de l'Université d'été sur le droit à l'éducation. Nous espérons que cette deuxième initiative, en particulier, deviendra une constante dans les années à venir.

Le présent rapport fait état de discussions internationales concernant le rôle de la famille au sein de l'éducation, qui suscitent un intérêt croissant, pour le dire de manière diplomatique. Quant au rôle de la société civile et des communautés dans la construction d'une éducation pluraliste, il fait l'objet de nombreuses controverses. Sans surprise, ces questions, au cœur de l'actualité cette année, nous offrent un cadre d'action pour les prochaines années.

Enfin, nous concluons en exprimant nos remerciements. En effet, cette année a connu une période de changements importants, trois d'entre eux méritent d'être mentionnés. Les deux premiers changements notables sont intervenus au sein des organes de gouvernance de l'OIDEL. Le président Diego Barroso et le secrétaire général Ángel Sánchez ont passé le relais à Teresa Martínez et à Josep Manuel Prats. Nous tenons à les remercier pour leurs années de dévouement et de soutien au cours d'une période compliquée, en particulier après le décès d'Alfred. Enfin, nous tenons à exprimer notre gratitude envers l'engagement et la ténacité de Mayca San Andrés, sans qui, la mission de l'OIDEL n'aurait pas été possible durant ces deux dernières années.

Ignasi Grau

Directeur général de l'OIDEL



# 1 - PLAIDOYER

## 1.1 ACTIVITÉS DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ..... 03

### 1.1.1 Nations Unies

- Conseil des droits de l'homme
- Conseil des droits de l'homme : Organes subsidiaires
- UNESCO

### 1.1.2 Union Européenne

## 1.2 ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS ..... 16

1.2.1 Présentation du rapport conjoint CEU-CEFAS – “Freedom of education in the world: analysis of its enhancing factors and its relationship with educational performance and income distribution”

## 1.3 ÉVÉNEMENTS AUXQUELS OIDEL A PARTICIPÉ ..... 17

1.3.1 Conférence internationale sur le choix de l'école et la réforme - Fort Lauderdale (USA)

1.3.2 Conférence de l'Université Abat Oliba sur "Le droit au choix de l'école" - Barcelone (Espagne)

1.3.3 Conférence sur "La liberté d'éducation en Espagne - Où nous en sommes et où nous devrions être" Séville (Espagne)

1.3.4 Assemblée générale des écoles catholiques suisses - Zurich (Suisse)

1.3.5 Colloque sur les origines de l'éducation internationale et sur la naissance de l'Ecole internationale de Genève - Genève (Suisse)

1.3.6 Réunion internationale : 98ème Assemblée générale des PECO - Vienne (Autriche)

1.3.7 Atelier international sur le pluralisme éducatif en Amérique latine et dans les Caraïbes : aperçu juridique et rôle des acteurs confessionnels - Santiago de Chile (Chili)

1.3.8 Séminaire de l'Université de Genève sur "Localiser, écoloniser ou globaliser le curriculum" - Genève (Suisse)

1.3.9 Conférence : "La culture du pluralisme et de l'inclusion dans l'éducation - L'intégration des valeurs européennes dans le système éducatif albanais". - Tirana (Albanie)

1.3.10 Réunion internationale : 100ème Assemblée générale des CEEC - Vilnius (Lituanie)



# 1.1 ACTIVITÉS DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

## 03

### 1.1.1 NATIONS UNIES

#### ◆ CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME (CDH)

Le CDH est le principal organe intergouvernemental des Nations Unies ayant la capacité de discuter des différentes questions relatives aux droits de l'homme et des situations nécessitant une attention particulière. Il se réunit 3 fois par an au Palais des Nations à Genève. Parmi les sujets discutés en rapport avec le droit à l'éducation figurent les rapports thématiques (droit à l'éducation, droits dans le domaine des droits culturels, éducation aux droits de l'homme...), ainsi que les rapports par pays.

Voici un résumé des travaux menés par l'OIDEL lors de ces réunions.

#### 52ÈME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME Genève (Suisse), mars

La 52ème session ordinaire du Conseil des droits de l'homme s'est tenue à Genève du 27 février au 4 avril. Voici un résumé de l'ensemble des activités développées par l'OIDEL durant ces semaines.

##### **Débat Annuel Sur les Droits de l'Enfant, 10 mars**

Le débat annuel 2023 sur les droits de l'enfant s'est concentré sur les droits de l'enfant dans l'environnement numérique. Dans sa déclaration orale, Ignasi Grau a fait référence à la Convention relative aux droits de l'enfant, qui stipule que les parents sont les principaux responsables de l'éducation et du développement de leurs enfants, conformément au développement de leurs capacités. Grau a souligné que la plupart des parents veulent le meilleur pour leurs enfants, c'est pourquoi ils devraient être considérés comme les principaux alliés de la protection des droits de l'enfant dans le monde numérique.

##### **Dialogue Interactif avec le Rapporteur Spécial sur les Droits Culturels, 15 mars**

Le dernier rapport du Rapporteur spécial sur les droits culturels se concentre sur les droits culturels des migrants. Josyane Zingg a pris la parole au nom de l'OIDEL pour attirer l'attention sur les droits culturels des enfants migrants. Même s'ils vivent dans un pays d'accueil, ces enfants sont porteurs et continuateurs de l'histoire de leur peuple. Pour accorder des droits culturels à ces enfants, l'éducation qu'ils reçoivent doit leur permettre d'accéder à leur propre cadre culturel, c'est pourquoi les parents doivent être libres de choisir l'éducation de leurs enfants en fonction de leurs propres convictions et de leur identité.



## **Dialogue Interactif avec la Représentante Spéciale du Secrétaire Général sur la Violence à l'Encontre des Enfants, 16 mars**

La Représentante spéciale du Secrétaire général sur la violence à l'encontre des enfants a consacré son rapport à la violence à l'encontre des enfants dans l'environnement numérique, en mettant l'accent sur la prévention. OIDEI a observé que le rapport insiste trop sur le rôle des enfants dans leur propre prévention, sans préciser l'âge. Mayca San Andrés, au nom de l'OIDEI, a rappelé les recommandations de l'Académie américaine de pédiatrie, publiées par l'UNESCO, sur l'utilisation des médias numériques pour chaque groupe d'âge et a souligné la pertinence d'utiliser ce document au moment de travailler avec les parents.

## **Débat Général sur la Promotion et la Protection de Tous les Droits de l'Homme, Civils, Politiques, Économiques, Sociaux et Culturels, y Compris le Droit au Développement, 17 mars**

Le débat général s'est déroulé pendant un jour et demi, avec une large participation des Etats et de plus de deux cents ONG. Face à la tendance frappante de parler de moins en moins des familles, en raison de leurs imperfections, Mayca San Andrés a repris la parole pour rappeler qu'en fait, les familles ont été et continuent d'être un pilier pour la réalisation des droits de l'homme. Elle a donc appelé la communauté internationale à redonner de l'importance aux familles pour assurer la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels.

## **Dialogue Interactif avec le Rapporteur Spécial sur les Questions de Minorités, 23 mars**

La dernière déclaration de l'OIDEI à cette session du Conseil des droits de l'homme a été faite par Ignasi Grau lors du dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités. L'OIDEI a attiré l'attention sur le fait que les familles ou les parents n'ont pas été mentionnés une seule fois dans les recommandations de la 15ème session du Forum sur les questions relatives aux minorités. Ce fait est crucial car sauf quelques exceptions, les parents sont les principaux défenseurs des enfants des minorités. Par conséquent, si nous voulons défendre les droits des enfants des minorités, nous devons faire en sorte que les familles et les communautés soient les pierres angulaires du processus de prise de décision politique.

## **Signature de Déclarations et Suivi de Diverses Résolutions**

L'OIDEI a signé les déclarations orales d'autres ONG sur le droit au développement et sur l'éducation aux droits de l'homme. À leur tour, un certain nombre d'ONG ont signé nos cinq déclarations.

Pendant les cinq semaines de la session du Conseil des droits de l'homme, l'OIDEI a assuré le suivi de plusieurs résolutions.



## 53ÈME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Genève (Suisse), juin

Lors de la 53e session du Conseil des droits de l'homme, l'OIDEL a organisé une réunion de la Plateforme des ONG sur le droit à l'éducation, a pris la parole lors du dialogue interactif avec la nouvelle Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation et a participé activement aux consultations informelles sur le droit à l'éducation. En outre, Ignasi Grau, directeur de l'OIDEL, a pris la parole lors du dialogue interactif avec l'expert indépendant sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre (SOGI) et a été invité en tant que panéliste à l'un des événements parallèles



La Rapporteuse Spéciale Farida Shaheed pendant la séance de questions-réponses.

### **Rapport de la Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation**

Au cours de cette session du Conseil des droits de l'homme, la nouvelle Rapporteuse spéciale, Farida Shaheed, a présenté son premier rapport. Comme cette année marque le 25e anniversaire du mandat, le rapport analyse les principales réalisations et les défis ainsi que les questions émergentes qui devront être abordées dans un avenir proche.

En tant que coordinateur de la plateforme des ONG sur le droit à l'éducation, l'OIDEL a organisé une réunion avec la Rapporteuse spéciale pour poser des questions, faire des commentaires et avoir une discussion sur le rapport. Mme Shaheed a également discuté de ses visites prévues dans les pays (Hongrie et Finlande) et des thèmes de ses futurs rapports (enseignants, programmes d'études et évaluation, liberté académique et sécurité).

### **Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le droit à l'éducation**

Le rapport sur le droit à l'éducation a été présenté le 27 juin lors du dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation. L'OIDEL a été la première ONG à prendre la parole. Josyane Zingg, au nom de l'OIDEL et des 6 ONG cosignataires, a exprimé sa gratitude pour l'ouverture de la Rapporteuse spéciale à s'engager avec la société civile. Mme Zingg a souligné qu'en période d'incertitude et de troubles, les gouvernements ont tendance à contrôler l'expression et le contenu et, dans le domaine de l'éducation, à restreindre l'espace entre les autorités et les enfants. Cela affecte particulièrement les groupes non majoritaires. C'est pourquoi Mme Zingg a posé la question suivante : "Comment pouvons-nous instaurer la confiance entre les différents acteurs de la communauté éducative ?" Mme Shaheed a répondu : "Je pense que cela ne peut se faire que si tous les acteurs présents croient que les sociétés pacifiques et inclusives nous profitent à tous et promeuvent les droits de l'homme pour tous."





## Dialogue interactif avec l'expert indépendant sur SOGI

06

Le rapport présenté par Victor Madrigal-Borloz examine l'intersection entre la liberté de religion ou de conviction et la protection contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Dans ce rapport, l'expert indépendant sur SOGI suggère que de nouvelles obligations soient imposées aux institutions confessionnelles (y compris les écoles), telles que "l'éducation axée sur la diversité et l'éducation sexuelle complète". Le directeur de l'OIDEL, Ignasi Grau, a pris la parole pour demander : "Avec ce qui est dit dans ce rapport, quelle autonomie reste-t-il aux institutions confessionnelles ?"

### Signatures d'autres déclarations orales

L'OIDEL a signé une déclaration orale lu dans le cadre du dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation et une autre dans le cadre du dialogue avec l'Expert indépendant sur les droits de l'homme et la solidarité internationale.

### Événement parallèle "Éducation pour tous"

Ignasi Grau, directeur de l'OIDEL, a été invité en tant que panéliste à l'événement parallèle "Échange d'expériences sur la promotion du droit à l'éducation pour tous" organisé par la mission permanente de la Thaïlande. Parmi les intervenants figuraient également Sihasak Phuanketkeow, président du Conseil des droits de l'homme en 2011, et Yao Ydo, directeur de l'UNESCO-IBE.

Réfléchissant à la conception du droit à l'éducation après la Seconde Guerre mondiale, M. Grau a souligné la confiance de la communauté internationale dans l'être humain. Elle avait tellement confiance en la nature humaine qu'elle a reconnu les parents - et non l'État - comme les premiers éducateurs. C'est ainsi que l'article 26.3 de la DUDH stipule que "les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants". Mais où est passée cette confiance ? M. Grau a expliqué les raisons du déclin de la confiance et a fait des suggestions sur la manière de la restaurer.

### Consultation informelle sur la résolution sur le droit à l'éducation

L'OIDEL a suivi les consultations informelles sur les différentes résolutions et a été particulièrement active dans les consultations informelles sur la résolution relative au droit à l'éducation, où nous avons défendu une approche de l'éducation en tant que bien commun.

De gauche à droite : Ignasi Grau (OIDEL), Sihasak Phuanketkeow (Président du CDH) et Yao Ydo (UNESCO-BIE) lors de l'événement parallèle.





Josyane Zingg (OIDEI),

## 54ÈME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Genève (Suisse), septembre/octobre

Entre le 11 septembre et le 13 octobre 2023 a eu lieu la 54ème session ordinaire du Conseil des droits de l'homme, avec la contribution de l'OIDEI en matière d'éducation aux droits de l'homme ; la protection des droits économiques, sociaux et culturels contre les inégalités résultant de la pandémie de COVID-19 et la révolution numérique.

Au cours des multiples sessions et de manière générale, l'OIDEI a mis l'accent sur le rôle de la famille et sur les aspects culturels dans la protection des droits de la population, en particulier ceux des enfants.

### **Déclaration orale lors du dialogue interactif sur le travail du HCDH sur les droits économiques, sociaux et culturels dans le cadre de la reprise après la COVID-19**

En tant que représentante de l'OIDEI, Josyane Zingg a pris la parole pour exprimer les préoccupations de l'OIDEI concernant la régression du droit à l'éducation en raison d'une multiplicité de facteurs, y compris les circonstances du COVID-19.

En même temps, Mme Zingg a souligné le rôle indispensable des familles dans la protection du droit à l'éducation, soulignant les preuves de leur fiabilité. C'est pourquoi, en plus du nouveau contrat social présenté par le Secrétaire général, entre les gouvernements et la société, l'OIDEI a exigé une augmentation de la confiance de l'institution publique envers les parents.

### **Déclaration orale lors du débat général, point 3 sur la promotion et la protection de tous les droits de l'homme et des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels**

Dans cette déclaration orale, Mayca San Andrés, en tant que représentante de l'OIDEI, a souligné l'importance, dans cette cinquième phase du Programme mondial d'éducation aux droits de l'homme, d'inclure les secteurs de la société qui avaient été exclus au cours des quatre dernières phases du Programme mondial d'éducation aux droits de l'homme. programme.

De plus, les objectifs de l'OIDEI de se concentrer sur l'approche culturelle de l'éducation en tant que droit de l'homme ont été présentés. En ce sens, la culture, la race et la religion de chaque personne seraient prises en compte, en recherchant le respect de la multiplicité des identités qui coexistent dans la société d'aujourd'hui.

## Déclaration oral pendant la table ronde du Conseil des droits de l'homme sur la cyberintimidation à l'égard des enfants

Le rapport présenté lors de la table ronde du Conseil des droits de l'homme sur la cyberintimidation contre les enfants expose les possibilités de développement qu'offre la numérisation aux enfants, mais il considère également les multiples dangers liés au monde numérique. De cette manière, il reconnaît l'impact négatif de la cyberintimidation et la nécessité de protéger les enfants contre son expansion croissante, ainsi que la nécessité de mettre en œuvre la Déclaration des droits des enfants à tous les niveaux.

L'OIDEL a contribué à ce débat en soulignant qu'il faut tenir compte à la fois du rôle des parents et de l'impact considérable de la numérisation sur l'enfance. Par ailleurs, l'OIDEL insiste sur l'ampleur de la problématique du cyberharcèlement et sur la pluralité de ses facteurs.

### Consultations informelles sur les projets de résolution

Tout au long des cinq semaines de session du Conseil des droits de l'homme, l'OIDEL a suivi plusieurs résolutions, dont trois sur l'éducation et une sur la famille.

## ◆ CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME : ORGANES SUBSIDIAIRES

### FIFTH INTERSESSIONAL MEETING ON HRC AND AGENDA 2030

Genève (Suisse), 19 janvier

Une fois par an, le HCDH convoque un "*Intersessional meeting of the Human Rights Council on Human Rights and the 2030 Agenda.*" Cette année, la réunion était intitulée "*Overcoming multiple crises: realising the SDGs through a human rights enhancing economy*" et s'est concentrée, entre autres, sur l'ODD 17 qui prévoit des partenariats multipartites pour la réalisation de tous les ODD, y compris l'ODD 4.



L'ODD 4 vise à "une éducation de qualité". Josyane Zingg a pris la parole au nom de l'OIDEL pour expliquer qu'une approche uniforme ne permettra pas d'atteindre une "éducation de qualité" pour tous. Au lieu de cela, l'éducation doit être adaptable au contexte culturel de l'enfant. Par conséquent, dans les partenariats multipartites pour la réalisation de l'ODD 4, les parents et les communautés jouent un rôle crucial. Ils doivent être inclus, écoutés et faire confiance dans les processus décisionnels concernant l'éducation.

Nous avons également noté que de tels partenariats pour la réalisation de l'ODD 4 doivent être dynamiques. Étant donné que les communautés évoluent constamment et sont en dialogue constant les unes avec les autres, un partenariat multipartite en matière d'éducation doit évoluer continuellement tout comme les communautés d'intervenants.



Mayca San Andrés (OIDEI)

## ATELIER DU HCDH SUR LES INÉGALITÉS DANS LE RELÈVEMENT POSTPANDÉMIQUE

Genève (Suisse), 6 - 8 février

Du 6 au 8 février, le HCDH (Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme) a organisé un atelier de trois jours pour réunir les principales parties prenantes afin de discuter des moyens pratiques d'améliorer et de renforcer la promotion et la protection des droits économiques, sociaux et culturels dans le contexte de la lutte contre les inégalités dans le cadre de la reprise de la pandémie de COVID-19.

La réunion se composait d'une session d'ouverture de haut niveau, suivie de six tables rondes et d'une session de clôture. Au cours des six tables rondes, des présentations initiales des intervenants ont été suivies d'interventions des missions permanentes et de la société civile. L'OIDEI a participé avec deux déclarations orales lors des deuxième et quatrième sessions.

La deuxième session a encouragé les participants à réfléchir de manière critique aux progrès, aux défis et à l'avenir des droits économiques, sociaux et culturels. Josyane Zingg, au nom de l'OIDEI, a expliqué les avancées et les défis de l'avenir du droit à l'éducation. Elle a souligné une augmentation de la confiance envers les parents - de la part des États - pendant la pandémie et son déclin ultérieur, problématique d'un point de vue des droits de l'homme.

Mayca San Andrés est intervenue au nom de l'OIDEI lors de la quatrième session, dont le thème était "Investir dans les dépenses sociales et aborder les inégalités pour progresser vers une plus grande réalisation des droits économiques, sociaux et culturels." Elle a accueilli et réaffirmé la résolution 49/19 adoptée par le Conseil des droits de l'homme et son insistance sur le rôle important de la société civile dans la promotion de la réalisation du droit à l'éducation.

## FORUM SOCIAL DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Genève (Suisse), 2 - 3 novembre

Le Forum social du Conseil des droits de l'homme est une réunion annuelle ayant pour objectif de promouvoir un dialogue avec des contributions de la société civile, des représentants des États membres et des organisations intergouvernementales.

Chaque réunion, annuelle, se concentre sur un sujet différent, lié à la cohésion sociale fondée sur la justice sociale, l'équité et la solidarité, tout en abordant la mondialisation sous un angle social.

Le Forum social de cette année s'est concentré sur la contribution de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) à la promotion des droits de l'homme, y compris dans le contexte de la relance post-pandémique. L'OIDEL a participé en soumettant deux déclarations orales.

### **Déclaration orale lors du dialogue interactif sur "la triple crise planétaire : la contribution de la STI et de la prise de décision fondée sur la science aux droits des générations présentes et futures".**

Dans cette déclaration orale, Claudia Verdesoto, en tant que représentante de l'OIDEL, met en lumière les multiples enjeux liés à la numérisation pour le développement et la protection des droits de l'enfant. Parallèlement, elle souligne l'importance des parents dans la protection des droits de l'enfant, décrivant leur rôle comme indispensable.

L'OIDEL encourage la communauté internationale à tenir compte des préoccupations et des intérêts des familles en se référant à l'article 5 du Pacte des Nations unies relatif aux droits de l'enfant.

### **Déclaration orale lors du dialogue interactif sur "les défis et les risques liés aux nouvelles et émergentes technologies - STI et droits de l'homme et libertés fondamentales, démocratie et développement".**

En tant que représentante de l'OIDEL, Josyane Zingg évoque un défi qui n'est parfois pas pleinement pris en compte lorsqu'il est question des nouvelles technologies : le peu de responsabilité exigée des grandes entreprises technologiques lorsqu'elles distribuent des écrans aux enfants.

De plus, Mme Zingg souligne l'importance de maintenir une approche globale lors de l'analyse et de la recherche de solutions possibles à ce problème, demandant à la communauté internationale d'exiger de ces entreprises responsabilité et reddition de comptes.



## ◆ UNESCO

### COLLOQUE : « REPENSER NOS FUTURS ENSEMBLE : IDENTITÉ, DIVERSITÉ ET DROIT À L'ÉDUCATION »

Paris (France), 24 mai

L'OIDEL, en collaboration avec l'UNESCO, a organisé ce colloque sur le campus de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. L'événement a été ouvert par Mme Christine Neau-Ledu, Présidente de l'Université, M. Gwang-Chol Chang, Chef de la Section des politiques éducatives de l'UNESCO, et Ignasi Grau, Directeur de l'OIDEL. Après avoir souhaité la bienvenue à tous, elle a invité les orateurs à réfléchir sur le lien entre l'identité et la coexistence. M. Chang a remercié l'OIDEL pour l'initiative et l'organisation du colloque. Ignasi Grau a souligné que l'identité nous permet de trouver des réponses aux problèmes existentiels de nature morale, d'appartenance et de solidarité. S'il nous faut négliger la manière dont l'éducation devient un outil d'appartenance et si nous dénigrons ceux qui sont disponibles, les nouvelles générations chercheront ces référents sur Internet et en marge de la société.

La **première table ronde** intitulée « Identité et éducation : de quoi parle-t-on ? Quel est le lien entre ces deux entités ? » était modérée et animée par le mathématicien et ancien président de la Sorbonne, M. Georges Haddad. Les intervenants étaient M. Kishore Singh, ancien rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'éducation, M. Enrico Letta, ancien Premier ministre italien, M. Giuseppe Tognon, professeur à LUMSA et ancien ministre de l'enseignement supérieur en Italie, ainsi que M. Gwang-Chol Chang.

Chang a souligné qu'une éducation de qualité est une éducation adaptée aux besoins et aux dispositions de l'enfant, comme le stipule l'article 5 de la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle : « toute personne a droit à une éducation et à une formation de qualité qui respectent pleinement son identité culturelle ». Sans diversité dans l'éducation, cet objectif ne peut être atteint.

Singh a évoqué la crise de l'humanité et des valeurs et son impact sur les politiques éducatives. Une réflexion sur l'identité dans l'éducation nécessite une réflexion sur les valeurs.

Letta a réfléchi aux notions clés pour une considération holistique de l'identité, en tant que réalité flexible et changeante, et de l'éducation. L'éducation doit nécessairement prendre en compte la coexistence, la polarisation, le rôle de l'enseignant et les caractéristiques de l'apprenant. L'ancien premier ministre a souligné qu'aujourd'hui, plus que jamais, cette réflexion ne peut ignorer les réseaux sociaux et le monde numérique.

Tognon a conclu le premier panel en réfléchissant au rôle de la connaissance et de l'ignorance dans la construction de l'identité.

De gauche à droite : Giuseppe Tognon (professeur à LUMSA), Georges Haddad (professeur à Sorbonne Université), Enrico Letta (ancien Premier ministre italien), Gwang Chol Chang (UNESCO) et Kishore Singh (ancien rapporteur spécial de l'ONU sur le droit de l'Éducation).



**La deuxième table ronde**, intitulée « Pistes pour penser l'identité et l'éducation dans un monde pluriel », a été animée par Claire de Lavernette, représentante de l'OIDEL au Conseil de l'Europe. Les intervenants étaient M. Conrad Hugues, directeur de l'Ecolint, première école internationale de l'histoire, Mme. Arja Krauchenberg, ancienne présidente de l'Association européenne des parents d'élèves, et M. Pierre Marsollier, délégué général aux relations politiques au Secrétariat général de l'enseignement catholique français.

Hugues a mis l'accent sur la façon dont la diversité et l'interculturalité sont vécues naturellement à l'Ecolint, et a proposé l'écoute des élèves comme clé de ce travail.

Mme. Krauchenberg a souligné le paradoxe suivant : dans de nombreuses discussions, le pluriel est utilisé pour parler des identités, des diversités et des pluralismes, alors que nous nous référons à l'éducation au singulier. Elle a souligné l'importance de l'adaptation de l'éducation aux besoins de l'enfant et le rôle central de la famille et des parents en tant qu'interlocuteurs de ces besoins.

Marsollier a insisté sur l'importance de faire la distinction entre l'identité des élèves et l'identité des écoles. En ce sens, il a indiqué que la proposition sur l'identité doit aller au-delà de la neutralité.

Le directeur de l'OIDEL, M. Grau a clôturé l'événement en évoquant l'ancien directeur de l'OIDEL, Alfred Fernández, pour l'intérêt qu'il a toujours porté au sujet traité lors du colloque. Il a remercié tous les participants pour leur contribution et a terminé en rappelant la citation d'Alfred qui préside aux bureaux de l'OIDEL : « Un déni d'éducation n'est rien d'autre qu'un déni d'humanité ».

---

## 42ÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'UNESCO

Paris (France), 7 - 22 novembre

La Conférence générale de l'UNESCO a lieu tous les deux ans et est responsable de l'élaboration des programmes, des budgets et de l'élection des membres du Conseil exécutif, ainsi que de la nomination du Directeur général de l'UNESCO. Les États membres et associés, les États observateurs non membres, les organisations internationales et les ONG se réunissent pour définir les politiques et les stratégies fondamentales de l'UNESCO. Lors de cette 42e session de la Conférence générale, certaines réunions spéciales ont porté sur les thèmes suivants : "Repenser les biens communs, agir ensemble", l'éducation pour la paix et le Forum des jeunes.

### Projet de recommandations révisées de 1974

Au cours de la session, la Commission de l'éducation s'est réunie du 8 au 11 novembre. Pour de la réunion de la Commission, la Directrice générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay, a présenté un projet de Recommandation révisée de 1974 sur "l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales". L'objectif de cette révision était d'actualiser les recommandations de 1974 en tenant compte des transformations mondiales et éducatives afin d'aligner le texte sur l'Agenda 2030 et l'Objectif de développement durable 4 sur l'éducation et d'intégrer le rôle de l'éducation dans la promotion des droits de l'homme, des libertés fondamentales, de la paix mondiale, de la compréhension internationale et du développement durable.



L'OIDEL, représenté par Josyane Zingg, s'est engagée dans le débat sur la révision de la Recommandation de 1974 en soulignant l'absence de référence aux droits parentaux. La protection des droits parentaux et la reconnaissance de leurs responsabilités sont essentielles à la réalisation du droit à l'éducation, y compris lorsqu'il s'agit de l'éducation à la compréhension internationale, à la coopération et à la paix. Les nouvelles recommandations ont été approuvées à l'unanimité par les États membres.

En outre, l'OIDEL a profité de la Conférence générale pour tenir une réunion constructive avec la Section des politiques éducatives de l'UNESCO, renouant ainsi avec les relations passées et ouvrant de nouvelles perspectives de dialogue et de coopération.

## PARTICIPATION D'OIDEL AU DIALOGUE FORMEL SUR L'INITIATIVE DE L'UNESCO RELATIVE À L'ÉVOLUTION DU DROIT À L'ÉDUCATION

Paris (France), 14 décembre

Dans le cadre de notre engagement continu en faveur des droits et libertés dans l'éducation, OIDEL a participé activement au Dialogue Formel de l'UNESCO relative à l'évolution du le Droit à l'Éducation, tenu le 14 décembre 2023. Cet évènement significatif, organisé en

collaboration avec le Rapporteur Spécial des Nations Unies sur le Droit à l'Éducation et le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (OHCHR), a marqué une contribution vitale au 75ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et au 63ème anniversaire de la Convention de l'UNESCO contre la Discrimination dans l'Éducation. Accueilli au siège de l'UNESCO et en ligne, le dialogue a réuni un groupe diversifié de représentants de pays, d'experts en éducation, de jeunes et de diverses parties prenantes. L'objectif pour l'avenir était de réfléchir aux prochaines étapes sous un angle des droits humains concernant le droit à l'éducation.

Dans ce forum prestigieux, OIDEL a souligné l'importance de répondre aux besoins éducatifs des minorités culturelles non dominantes, y compris les peuples autochtones. Reconnaisant la diversité croissante de notre monde, le directeur de l'OIDEL a mis en évidence la nécessité de systèmes éducatifs qui respectent et répondent à différents milieux culturels et convictions morales. Notre intervention s'est concentrée sur le rôle crucial des systèmes éducatifs pluralistes où les parents ont la liberté de choisir une éducation alignée sur leurs valeurs culturelles et morales. Ignasi Grau a insisté sur l'importance de reconnaître le droit des entités non étatiques à établir des écoles non gouvernementales, comme le reconnaissent les principales conventions internationales des droits de l'homme.

Un point significatif de l'intervention de Grau a été la préoccupation concernant le financement équitable. OIDEL a souligné que sans accès au financement public, les familles de minorités non dominantes, en particulier celles à revenus limités, sont confrontées à des obstacles pour choisir une éducation acceptable et adaptable pour leurs enfants. En référence au document de recherche orienté vers les politiques discuté lors de l'évènement, nous avons exprimé des inquiétudes concernant des recommandations qui pourraient conduire à une plus grande inégalité, affectant particulièrement les écoles non gouvernementales, telles que les institutions basées sur la foi ou celles offrant une éducation sous des perspectives culturelles ou pédagogiques minoritaires.

Citant des exemples des Pays-Bas, de Slovénie et des résolutions récentes du Parlement Européen, OIDEL a souligné l'importance des cadres juridiques et du soutien financier pour toutes les catégories d'écoles, y compris les écoles privées à but non lucratif. Cet évènement a servi à OIDEL pour plaider en faveur de la responsabilité et de conditions juridiques claires pour les écoles non étatiques, mais a mis en garde contre des politiques qui limitent l'accès au financement et, par conséquent, les choix éducatifs pour les familles de minorités à faible revenu.







De gauche à droite : Jakub Dvorak (ECNAIS), Rodrigo Melo (ECNAIS), Nuno Melo (eurodéputé PPE) et Ignasi Grau (OIDEL).

## 1.1.2 UNION EUROPÉENNE

### RÉUNION ANNUELLE DE L'IMEP ET ÉVÉNEMENT POLITIQUE SUR LE RÔLE DES ÉCOLES INDÉPENDANTES DANS L'AVENIR DE L'EUROPE

Bruxelles (Belgique), 31 mai

EMIE (Rencontre européenne de l'éducation indépendante) est un réseau informel européen qui rassemble des organisations et des acteurs de la société civile concernés par le pluralisme éducatif. Son assemblée annuelle vise à améliorer la communication et à partager les bonnes pratiques entre les différents intervenants collaborant à la défense de la liberté éducative en Europe.

Lors de la réunion annuelle, deux défis communs affectant les écoles non étatiques européennes ont été mis en avant : le manque de financement et l'ingérence de l'État dans le programme scolaire, souvent avec un agenda idéologique. Par exemple, à Chypre, il existe des écoles non étatiques qui ne reçoivent aucune aide de l'État, ce qui impose aux parents l'entière charge des coûts de l'éducation de leurs enfants. La même situation existe en Italie, où le nombre d'élèves dans les écoles privées est passé de 20 % à 7 % ces dernières années. Dans ces endroits, la liberté éducative est considérée comme un privilège plutôt que comme un droit. En revanche, les écoles indépendantes aux Pays-Bas ont une expérience différente car elles sont entièrement subventionnées par l'État. Cependant, cela entraîne des demandes croissantes du gouvernement de modifier les programmes scolaires des écoles privées, ce qui représente un défi important pour la liberté éducative dans ce pays.

L'après-midi, un événement politique intitulé "Le rôle des écoles indépendantes dans l'avenir de l'Europe" a eu lieu au Parlement européen. Cet événement a été organisé conjointement par le Parti populaire européen, l'OIDEL, l'ECNAIS et l'EMIE. Le député européen hôte, Nuno Melo (Portugal), a ouvert l'événement en rappelant que les enfants sont les descendants de leurs parents, et non de l'État. Dans le même panel, Rodrigo Melo (ECNAIS) a souligné qu'avec 20 millions d'élèves dans l'éducation indépendante, ils constituent une minorité en Europe, mais une minorité importante. Ignasi Grau (OIDEL) a ajouté que, bien que l'éducation ne relève pas de la compétence de l'UE, elle est impactée par les décisions prises dans différents mécanismes de l'UE qui affectent les politiques éducatives nationales. Jakub Dvorak (ECNAIS) a conclu le premier panel par une étude de cas perspicace sur les écoles indépendantes tchèques. Le deuxième panel était composé des députés européens Michaela Sojdrova (République tchèque), Victor Negrescu (Roumanie), Andrei Frank (LLLP) et Martyn Rawson (ECSWE), qui ont discuté de la contribution des écoles indépendantes à l'engagement, au bien-être et aux réalisations pour tous dans l'UE.



## CONFÉRENCE: THINK TANK CENTRAL - ADVANCING FREEDOM

Madrid (Espagne), 21 - 22 septembre



De gauche à droite : Anna Wellisz, Ignasi Grau et Cynthia Bader

L'OIDEL a été invité à participer à la réunion annuelle de New Direction, Think Tank lié au Groupe Parlementaire des Conservateurs et Réformistes du Parlement Européen. Cette année, la réunion s'est déroulée dans les locaux de l'Université CEU San Pablo à Madrid.

Pour cette troisième édition, les traditionnels panels conventionnels ont été remplacés par des tables rondes, afin de maximiser la participation de tous les participants. Les thèmes abordés allaient des questions culturelles à la gestion de l'économie, de la sécurité de la société libre à l'éducation de la prochaine génération.

Le premier jour, Ignasi Grau, directeur de l'OIDEL, a eu l'occasion de présenter brièvement la mission et les projets de l'OIDEL au cours du déjeuner de la coalition. Le lendemain, l'OIDEL était chargé de modérer la table ronde sur l'éducation à laquelle ont participé les intervenants suivants : Cynthia Bader (CEB Teaching and Learning), Gonzalo Sanz-Magallón (CEU-CEFAS) et Anna Wellisz (Edmund Burke Foundation). Dans son introduction, Ignasi Grau a présenté les défis et les possibilités des débats occidentaux sur la liberté d'enseignement. Les intervenants ont discuté de la manière dont certaines des initiatives prises aux États-Unis dans le domaine de la liberté d'enseignement peuvent être transférées en Europe et des avantages qu'il y a à considérer les parents comme les pierres angulaires des politiques éducatives.

Le nouveau format de l'événement a permis à l'OIDEL d'avoir des échanges intéressants avec diverses personnalités. En outre, plusieurs fondations et groupes de réflexion liés à des partis politiques ont manifesté un grand intérêt pour l'Indice de Liberté d'Éducation.



## 1.2. ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS

### PRÉSENTATION DU RAPPORT CONJOINT CEU-CEFAS - OIDEL : "LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT DANS LE MONDE : FACTEURS D'AMÉLIORATION ET RELATION AVEC L'ÉQUITÉ"

Madrid (Espagne), 12 décembre

En comparant les données des différentes éditions précédentes de l'indice de liberté d'enseignement de l'OIDEL avec d'autres indicateurs, tels que l'état de droit et d'autres libertés, les professeurs d'économie Gonzalo Sanz-Magallón et Oriana Zurga ont publié le rapport "La liberté de l'éducation dans le monde: Facteurs d'amélioration et relation avec l'équité".



Ignasi Grau (OIDEL),

Il est intéressant de noter que le rapport révèle que la liberté d'enseignement, lorsqu'elle s'accompagne de ressources publiques, est un outil puissant pour réduire les inégalités et renforcer la cohésion sociale. Gonzalo Sanz-Magallón a présenté les résultats de ce projet de recherche à l'Aula Magna de l'Université CEU San Pablo de Madrid.

L'événement a été ouvert par le Directeur Général de la Fondation de l'Université San Pablo CEU, Javier Tello, qui a rappelé aux participants l'engagement de son institution en faveur du droit et de la liberté d'enseignement. Ensuite, le directeur de OIDEL, Ignasi Grau, a pris la parole pour souligner l'importance d'un tel travail dans le développement des politiques éducatives.

Le colloque a été suivi d'un débat modéré par José María Moya, le directeur du journal *Magisterio*. Les participants à ce débat comprenaient le président de la CECE (Confederación Española de Centros de Enseñanza), Alfonso Aguiló; le secrétaire général d'Escuelas Católicas España, Luís Centeno; et le président de la Fondation Société et Éducation Européenne, Miguel Ángel Sancho.



Javier Tello  
(Président de la  
Fondation CEU)

# 1.3. ÉVÉNEMENTS AUXQUELS L'OIDEL A PARTICIPÉ

## CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE CHOIX ET LA RÉFORME DES ÉCOLES (ISCRC)

Fort Lauderdale (USA), 13 - 16 janvier

L'ISCSR est probablement le plus important rassemblement de chercheurs intéressés par la liberté d'enseignement. Des centaines d'universitaires et d'autres acteurs du monde entier discutaient pendant quatre jours des dernières recherches et des événements importants. L'OIDEL était représentée par son président, Diego Barroso, et son directeur, Ignasi Grau.

M. Grau et le professeur TJ d'Agostino ont organisé une conversation autour du sujet critique « *The Battle of our Children's Minds* : Une exploration comparative des débats sur les droits des parents, les droits des enfants et les droits de l'homme ». Nous avons montré comment les changements

culturels, philosophiques et anthropologiques ont influencé la conversation sur les droits parentaux, tant au niveau national qu'international. Nous avons montré ces changements au niveau international et national. De plus, nous avons suggéré des cadres de discussions éducatives pour surmonter la polarisation actuelle, par exemple, dans l'approche culturelle. La présentation a été suivie d'une discussion animée avec le public.

Grâce à cette conférence, nous avons obtenu de nouvelles perspectives et une nouvelle compréhension des défis des parents du monde entier. Nous avons également pu rencontrer et entrer en contact avec d'autres organisations de la société civile qui, comme nous, se concentrent sur la liberté d'éducation.

La prochaine édition de cette conférence aura lieu en janvier 2024 à Madrid.

## CONFÉRENCE SUR LE DROIT DE CHOISIR UNE ÉCOLE

Barcelone, 2 mars 2023

L'Universitat Abat Oliba et le Sindicat de Pares ont organisé une conférence au siège de l'université pour discuter du droit de choisir une école.

La conférence était divisée en trois parties. Tout d'abord, le Dr Ada Garriga a prononcé un discours présentant le cadre général du droit à l'éducation et de la liberté parentale. Elle a donné un aperçu général du cadre des droits de l'homme, en passant par les instruments internationaux et européens des droits de l'homme, en passant en revue le cadre constitutionnel espagnol, en passant en revue la législation espagnole et en terminant par sa mise en œuvre dans le cadre catalan.





De gauche à droite : Mònica Nadal (Fondation Bofill), Josep Manuel Prats (FAPEL), Pere Poy (modérateur) et Miquel Mateo (FECC) et Ignasi Grau (OIDEL).

Ensuite, une table ronde animée par Pere Poy a eu lieu. Ignasi Grau (directeur de l'OIDEL) a participé à cette table ronde, ainsi que Miquel Mateo (FECC), Josep Manuel Prats (FAPEL) et Mònica Nadal (Fundació Bofill). La présentation d'Ignasi Grau a porté sur les implications de l'éducation en tant que droit humain, dans ses objectifs et sa mise en œuvre, montrant que les parents sont un pilier essentiel de sa pleine réalisation. La table ronde a été suivie d'un échange d'idées entre les différents intervenants.

Enfin, la dernière table ronde a consisté en un débat auquel ont participé des représentants d'une partie importante des partis ayant une représentation parlementaire.

## CONFÉRENCE “LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT EN ESPAGNE - OÙ NOUS EN SOMMES ET OÙ NOUS DEVRIONS ÊTRE”

Séville (Espagne), 16 mars

L'OIDEL a participé à la session organisée par le CEU-CEFAS et la Fondation San Pablo Andalucía intitulée "Liberté d'enseignement en Espagne - OÙ nous sommes et où nous devrions être". La session a eu lieu au siège de la Fondation San Pablo Andalucía CEU à Séville. Les intervenants étaient Ignasi Grau, directeur de l'OIDEL, et Jesús Muñoz de Priego Alvear, avocat spécialisé dans le droit de l'éducation.

L'événement a été introduit par le secrétaire académique de CEU-CEFAS et clôturé par le conseiller national de l'ACdP Federico Jiménez Cisneros.

Le directeur de l'OIDEL a présenté, d'un point de vue théorique et du point de vue des droits de l'homme, les raisons pour lesquelles il a été décidé de reconnaître explicitement les parents dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, pourquoi cette reconnaissance est toujours d'actualité et quelle est la nature de ce droit. Ignasi Grau a également expliqué pourquoi, au vu des défis actuels, la liberté d'éducation reste pertinente.

La présentation de l'avocat Muñoz de Priego s'est concentrée sur les défis croissants de cette liberté en Espagne. Pour l'OIDEL, cette réunion était intéressante car elle nous permet de renforcer notre collaboration avec la Fondation CEU et le CEU-CEFAS en particulier.



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ECOLES CATHOLIQUES SUISSES

Zurich (Suisse), 29 mai

En devenant membre de l'OIDEL cette année, les Ecoles Catholiques Suisses nous ont invités à leur assemblée générale à Zurich pour présenter notre organisation et la liberté d'enseignement dans une perspective internationale. Les 44 membres et membres associés des Ecoles Catholiques Suisses sont des institutions et organisations catholiques d'éducation et de formation en Suisse et au Liechtenstein.



Josyane Zingg lors de sa presentation

Après avoir expliqué notre travail en détail, Josyane Zingg a d'abord expliqué les principaux instruments internationaux, en accordant une attention particulière à ceux qui sont pertinents pour la Suisse. Dans ce contexte, elle a également présenté l'Indice de liberté d'enseignement (FEI, par son acronyme anglais), un projet de recherche majeur de l'OIDEL. Ensuite, elle a expliqué les principaux défis que nous rencontrons actuellement dans les discussions sur la liberté d'éducation, à savoir la privatisation et l'autonomie de l'enfant.

La présentation a été accueillie avec beaucoup d'intérêt et a suscité des conversations animées. Nous remercions les écoles catholiques suisses pour leur invitation et pour avoir décidé de nous soutenir dans nos efforts de promotion et de protection du droit à l'éducation et de la liberté d'enseignement.

## COLLOQUE SUR LES ORIGINES DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE ET LA NAISSANCE DE L'ÉCOLE INTERNATIONALE DE GENÈVE

Genève (Suisse), 1 - 2 avril

L'année prochaine marquera le 100e anniversaire de l'École internationale de Genève, mieux connue sous le nom d'ECOLINT. Il s'agit de la première école internationale du monde moderne. Sa création va de pair avec l'établissement de la Société des Nations et l'arrivée de fonctionnaires internationaux à Genève. L'école, qui a débuté avec huit élèves et trois professeurs, compte aujourd'hui trois campus dans les cantons de Genève et de Vaud, avec des milliers d'élèves d'origines diverses. Parmi ses plus illustres anciens élèves figure Indira Gandhi.

Afin de réfléchir à l'éducation internationale, ECOLINT a organisé un colloque sur les origines de l'éducation internationale et son avenir. Le colloque s'est ouvert sur une présentation historique de l'école par Alejandro Rodríguez-Goivo, archiviste de la Fondation. Il a été suivi par d'autres sessions sur la participation active d'ECOLINT dans la construction du Baccalauréat International, ou l'influence de l'Education Nouvelle et de ses pédagogues dans les débuts d'ECOLINT. Parmi les intervenants figuraient Michael Aeschliman, Joost Raessens, Federico Ferretti, Conan de Wilde, Ian Hill et Conrad Hughes.



Le directeur de l'OIDEL, Ignasi Grau, a fait sa présentation en pensant à l'avenir plutôt qu'au passé d'ECOLINT : à quoi ressemble l'avenir de l'éducation dans un monde dominé par l'intelligence artificielle et l'immédiateté de la technologie ? La présentation de M. Grau a permis d'encourager ECOLINT à revendiquer une éducation basée sur la connaissance et la confiance dans la communauté éducative, y compris les parents.

## PLURALISME ÉDUCATIF EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES : APERÇU JURIDIQUE ET RÔLE DES ACTEURS CONFESIONNELS

Santiago de Chili (Chili), 9 -10 mai

La faculté de droit de la Pontificia Universidad Católica de Chile a organisé une réunion de travail sur le thème "Pluralisme éducatif en Amérique latine et dans les Caraïbes : perspectives juridiques comparatives et rôle des acteurs religieux". L'objectif était de présenter, de commenter et de discuter les résultats des recherches menée par le Centre de droit et de religion de l'UC, la faculté de droit de l'université de Notre-Dame (États-Unis) et l'Institut Kellogg d'études internationales, sous la direction des professeurs Nicole Stelle Garnett (Notre-Dame) et Ana María Celis (droit de l'UC).

Il s'agissait d'une réunion interdisciplinaire et interreligieuse à laquelle ont participé 20 professeurs et/ou experts professionnels dans les domaines du droit et de l'éducation de 12 pays de la région, ainsi que les églises Catholique, Évangélique et Adventiste.

Le directeur de l'OIDEL a été invité en tant qu'expert pour présenter la nature des discussions sur le pluralisme éducatif dans les organismes internationaux. Ignasi Grau a montré comment, malgré une forte protection des droits parentaux dans les traités juridiquement contraignants, ces droits sont vidés de leur contenu par des initiatives de soft law. L'objectif de ces sessions était de fournir aux participants des informations adéquates dans des domaines tels que : la réglementation juridique des droits parentaux ; la liberté religieuse, l'égalité et la non-discrimination ; l'autonomie ; le financement public et les cours de religion, entre autres, dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. La contribution de l'OIDEL aux différents colloques a consisté à fournir une approche internationale de la question.



Centrale du campus PUCCh où s'est déroulé le colloque.

## SÉMINAIRE : « LOCALISER, DÉCOLONISER OU GLOBALISER LE CURRICULUM »

Genève (Suisse), 7 juin

L'Université de Genève, en collaboration avec l'ERDIE (Équipe de Recherche en Dimensions Internationales de l'Éducation), l'Université Abdou Moumouni et la Fondation Chizzolini, a organisé avec succès un séminaire portant sur le sujet « Localiser, décoloniser ou globaliser le curriculum » le 7 juin 2023. OIDEL (Organisation Internationale pour le Droit à l'Éducation et la Liberté d'Enseignement) a activement participé à cet événement qui s'est tenu à l'Université de Genève.

Le séminaire a été introduit par Mme Gandolfi, présidente de la Fondation Chizzolini, qui a présenté un projet au Niger visant à créer une école valorisant la culture africaine et les valeurs autochtones.

Il s'en est suivi de M. Maulini, directeur de l'Institut Universitaire de Formation des Enseignants à l'Université de Genève, qui a abordé la tension entre l'universalisme et le localisme dans l'éducation. Il a soulevé des questions sur les contenus enseignés à l'école et l'adéquation avec les besoins des élèves, ainsi que sur la nécessité de partager des savoirs communs pour construire des débats et relever les défis mondiaux.

Ensuite, M. Sagayar et M. Adamou, de l'Université Abdou Moumouni au Niger, ont discuté de la nécessité de repenser l'éducation dans une perspective africaine. Ils ont souligné l'importance du travail collectif et de la vision commune pour repenser l'éducation. Ils ont également souligné le rôle des conseiller.ère.s pédagogiques dans le renforcement des capacités des enseignant.e.s sur le terrain.

Juste après, M. Akkari, professeur ordinaire en dimensions internationales de l'éducation à l'Université de Genève, a mentionné son implication dans la production du livre « Repenser l'éducation : alternatives pédagogiques du Sud » (2021). Il a soulevé la question de la traduction interculturelle et l'importance de ne pas coloniser les concepts en les traduisant d'une culture à l'autre.

Après cela, M. Dasen, professeur honoraire à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation de l'Université de Genève, a présenté le livre « Repenser l'éducation : alternatives pédagogiques du Sud » et a souligné l'importance de la décolonisation des esprits et des savoirs, ainsi que d'autres publications liées à l'éducation en Afrique. Il a questionné l'adéquation des politiques éducatives internationales à la réalité culturelle locale.

Dans la table ronde qui s'en est suivi, M. Mounkaila, maître de conférences de géographe à l'École Normale Supérieure de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, M. Rizzi, collaborateur de la Fondation Chizzolini, M. Grau Callizo, directeur de l'OIDEL, ainsi que M. Ignace, rédacteur en chef de la Fondation Globethics à Genève, ont discuté de leurs actions pour globaliser, décoloniser ou relocaliser les savoirs dans le domaine de l'éducation. Cette table ronde a souligné l'importance de concilier le local et le global dans l'éducation, d'encourager la participation des parties prenantes dans l'élaboration des politiques éducatives et dans la construction de l'identité. M. Grau Callizo a souligné que pour assurer une éducation de qualité respectant la dignité de chaque individu, il est essentiel de prendre en compte l'identité culturelle et d'écouter les parties prenantes, surtout les parents.

Les commentaires des auditeur.trice.s ont mis en évidence les débats sur les identités, les normes et la construction de sens, ainsi que l'importance de repenser les valeurs enseignées à l'école pour refléter la diversité culturelle et favoriser la participation de tous et toutes.





## CONFÉRENCE: "LA CULTURE DU PLURALISME ET DE L'INCLUSION DANS L'ÉDUCATION - L'INTÉGRATION DES VALEURS EUROPÉENNES DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF ALBANAIS."

Tirana (Albanie), 6 décembre

L'objectif principal de la conférence organisée par l'éducation catholique albanaise (KKEKSH) était d'aborder, dans une perspective européenne, les défis auxquels l'éducation est confrontée en Albanie. Il s'agit notamment de la nécessité de développer des outils législatifs et une culture politique qui encourage une plus grande ouverture et une plus grande transparence afin de parvenir à un système éducatif plus inclusif. La conférence n'a pas seulement cherché à revendiquer le pluralisme éducatif pour les écoles catholiques, mais aussi pour les diverses options religieuses, philosophiques et éducatives présentes en Albanie.

L'événement a été ouvert par l'archevêque de Tirana-Durres, Mgr Arjan Dodaj, suivi des interventions de la présidente du Parlement albanais, Mme Lindita Nikolla, et de la coordinatrice nationale de l'enseignement catholique albanais, Sœur Teuta Buka.

Ignasi Grau, directeur de l'OIDEL, a participé à cette réunion afin de comparer le pluralisme éducatif en Albanie avec celui d'autres pays de l'UE. M. Grau a souligné que la reconnaissance constitutionnelle de la liberté d'éducation et le soutien financier public accordé aux parents pour qu'ils choisissent l'éducation de leurs enfants sont des pratiques courantes dans l'UE. Cette présentation a mis l'accent sur le fait qu'une caractéristique essentielle de la démocratie est d'offrir des espaces de confiance aux citoyens, y compris dans le domaine de l'éducation.

Parmi les autres intervenants de premier plan, citons la vice-ministre albanaise de l'éducation, Mme Nina Guga, le professeur Jan de Groof, la directrice de l'éducation de l'UNICEF en Albanie, Mme Ermelinda Gjocaj, et le directeur de Soft Tulip, M. Eric Bloemkolk.

L'OIDEL a profité de cette occasion pour échanger sur les défis et les opportunités au niveau international avec différents leaders de l'éducation albanaise.



## 100ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CEEC

Vilnius (Lituanie) 21 - 22 avril

Le CEEC (Comité Européen de l'Enseignement Catholique) rassemble toutes les associations nationales européennes de l'enseignement catholique. Les réunions du CEEC permettent de réfléchir aux défis communs auxquels les écoles sont confrontées et de discuter des expériences éducatives partagées.

Le CEEC et l'OIDEL travaillent en étroite collaboration depuis de nombreuses années. L'OIDEL est invitée à ces réunions afin de présenter l'état des lieux des discussions internationales sur la liberté d'enseignement et les droits des parents. Cette fois-ci, nous avons profité de l'occasion pour présenter également les projets à venir de l'OIDEL.

La visite en Lituanie nous a permis d'approfondir notre compréhension des défis et des opportunités de la liberté d'éducation en Lituanie. Les écoles catholiques accueillent plus de 13 000 élèves dans ce pays et bénéficient d'un financement de l'État pour les salaires des enseignants et les frais de gestion.

# 2 - FORMATIONS

2.1 Université d'Été «Droit humain, Éducation et Durabilité ..... 23

2.2 Mise en œuvre des objectifs de développement durable 2030 à La Rioja ..... 24



# 2.1 UNIVERSITÉ D'ÉTÉ « DROIT HUMAIN, ÉDUCATION ET DURABILITÉ »

Genève (Suisse), 12 – 14 juin

L'Université d'Été « Droits de l'homme, Éducation et Durabilité » a été organisée par l'OIDEL en collaboration avec ERDIE - Université de Genève.

L'objectif du cours était de promouvoir le dialogue, de partager des connaissances et de donner aux participant.e.s les moyens de contribuer durablement à la promotion des droits de l'homme par l'éducation. Le programme comprenait une variété de sessions, d'ateliers et de tables rondes animés par d'éminents expert.e.s en la matière.

Le premier jour a été consacré à la compréhension du fonctionnement des principaux mécanismes internationaux des droits de l'homme. Des experts des Nations Unies, tels que le HCDH (Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme) ou le BIE-UNESCO (Bureau international d'éducation - Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) ont animé différentes sessions.



Les participants à l'Université d'été « Droits de l'Homme, Éducation et durabilité ».

À la fin de la journée, le groupe a visité différents lieux de Genève. Les sessions du deuxième jour se sont concentrées sur différents aspects du droit à l'éducation, couvrant une variété de sujets tels que l'éducation dans les situations d'urgence, les droits de l'enfant, le pluralisme éducatif, et l'éducation de la petite enfance dans les pays du Sud. Le dernier jour, les participant.e.s ont eu l'occasion d'assister à un atelier expliquant comment se déroulent les discussions informelles sur les projets de résolution à l'ONU. L'atelier était animé par un conseiller principal en droits de l'homme de la mission permanente d'Israël. Cette session interactive a fourni des informations précieuses sur les processus et les dynamiques impliqués dans l'élaboration d'initiatives internationales en matière de droits de l'homme. Le cours s'est achevé par une visite des archives des Nations Unies et du Palais des Nations, le siège des Nations Unies à Genève.

Des représentant.e.s de la société civile et des étudiant.e.s en Master et en Doctorat ont participé au cours. D'après les commentaires positifs, nous pouvons affirmer qu'ils ont acquis des connaissances précieuses sur l'intersection des droits de l'homme, de l'éducation et de la durabilité, et ont renforcé leur engagement en faveur d'un monde où les droits de l'homme sont respectés, où une éducation de qualité est accessible à tous et où la durabilité est une priorité.

L'OIDEL espère organiser une formation similaire l'année prochaine.



# 2.2 MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2030 À LA RIOJA

Genève (Suisse), 25 - 27 septembre

Dans cette formation, nous avons mis un accent particulier sur les outils, tant pratiques que théoriques, nécessaires à la mise en œuvre des objectifs de l'Agenda 2030. La mise en œuvre de pratiques durables implique tout le monde. Cette année, dans le cadre de la quatrième édition de la collaboration entre le gouvernement de La Rioja, la Chaire UNESCO de l'Université de La Rioja et Oidel, des membres du secteur public de La Rioja se sont réunis à Genève pour discuter d'une approche faisant référence aux droits de l'homme dans l'Agenda 2030.



Les sujets abordés allaient de la collaboration public-privé et des droits des jeunes à la protection et à la défense des peuples autochtones. Certaines des questions soulevées comprenaient, entre autres, l'effet de l'intelligence artificielle sur le système éducatif et les négociations d'un traité sur les pandémies. Les candidats ont visité la mission permanente de l'Espagne à Genève où ils ont eu l'occasion de s'entretenir avec l'ambassadeur et le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies.



Participants de la formation « Mise en œuvre des ODD 2030 à La Rioja ».



# 3 - PUBLICATIONS

## 3.1 Publications de l'OIDEL ..... 25

3.1.1 Acte de conférence - repenser nos futurs ensemble : identité, diversité et droit à l'éducation - En collaboration avec l'UNESCO

## 3.2 Publications dans des revues scientifiques et généralistes ..... 26

3.2.1 Cuadernos CEU CEFAS- Libertad de enseñanza y retos educativos – Capítulo: Los padres, un pilar para un pleno reconocimiento del derecho a la educación – Ignasi Grau

3.2.2 Revista Latinamericana de Derecho y Religión – Capítulo: “El pluralismo educativo: desafíos y discusiones internacionales. Las nuevas tendencias de soft-law”- Ignasi Grau & Mayca San Andrés



## 3.1 PUBLICATIONS DE L'OIDEL

25

### 3.1.1 ACTE DE CONFÉRENCE

#### REPENSER NOS FUTURS ENSEMBLE : IDENTITÉ, DIVERSITÉ ET DROIT À L'ÉDUCATION – EN COLLABORATION AVEC L'UNESCO.

Paris (France), 24 Mai

La conférence « Repenser nos futurs ensemble : identité, diversité et droit à l'éducation » du 24 mai 2023 à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, a été organisée par l'OIDEL avec en collaboration l'UNESCO.

Cette conférence se concentre sur les notions d'identité et d'éducation, explorant leur nature respective et examinant les liens entre-elles. En outre, elle évoque des perspectives novatrices visant à repenser la manière dont l'identité et l'éducation sont conceptualisées dans un monde pluriel.

Le colloque est ouvert par G. C. Chang, chef de la section des politiques de l'éducation de l'UNESCO. Il soutient le droit à l'éducation en intégrant diverses formes d'apprentissages et promouvant un nouveau contrat social. Par la suite, I. Grau, directeur général de l'OIDEL, aborde des questions liées à l'éducation et aux concepts de l'identité, mettant particulièrement en avant son importance chez les enfants.

Au cours de la première table ronde, G. Haddad, K. Singh, E. Letta et G. Tognon explorent la relation entre éducation et identité. Ils examinent les défis actuels de l'éducation, abordant notamment la fracture numérique et la marchandisation, tout en préconisant une approche inclusive. Le modèle éducatif actuel est remis en question, mettant en lumière l'importance de reconnaître la diversité humaine.

Lors de la seconde table ronde, C. Hughes, P. Masollier et A. Krauchenberg abordent la diversité et l'inclusivité dans l'éducation. Ils mettent avant la nécessité de concilier diversité et universalité, ainsi que l'importance de penser l'éducation au pluriel avec une coopération entre parties prenantes pour adapter les systèmes éducatifs aux défis actuels.

Ces sessions ont apporté une diversité de perspectives sur les thèmes essentiels abordés lors de ce colloque.



# 3.2 PUBLICATIONS DANS DES REVUES SCIENTIFIQUES ET GÉNÉRALISTES

## 3.2.1 LES CARNETS DU CEU CEFAS

### **LIBERTAD DE ENSEÑANZA Y RETOS EDUCATIVOS – CAPÍTULO: LOS PADRES, UN PILAR PARA UN PLENO RECONOCIMIENTO DEL DERECHO A LA EDUCACIÓN – IGNASI GRAU**

Automne

Le cinquième numéro du Carnet du CEFAS rassemble les documents des conférences sur l'éducation qui se sont tenues à Séville et à Valence au cours de l'année académique dernière.

Dans ce cahier, nous trouvons les documents "Les parents, un pilier pour une pleine reconnaissance du droit à l'éducation", qui analyse la reconnaissance juridique de la liberté d'éducation dans les instruments internationaux et sa pertinence pour comprendre les tensions dans les discussions actuelles sur l'éducation.

Vous pouvez consulter le rapport complet en espagnol au lien suivant:  
<https://cefasc.eu.es/wp-content/uploads/Cuadernos-CEFAS-05-OK.pdf>



## 3.2.2 MAGAZINE LATINO-AMÉRICAIN DU DROIT ET DE LA RELIGION

### **VOL. 9 NÚM. 2 CAPÍTULO: “EL PLURALISMO EDUCATIVO: DESAFÍOS Y DISCUSIONES INTERNACIONALES. LAS NUEVAS TENDENCIAS DE SOFT-LAW”- IGNASI GRAU & MAYCA SAN ANDRÉS**

Décembre



L'article présente la nature des discussions concernant le pluralisme éducatif dans les organismes internationaux. Après une large discussion sur la protection des droits parentaux en matière d'éducation dans les traités juridiquement contraignants, de nouvelles initiatives susceptibles de créer une législation non contraignante et de redéfinir le contenu des droits de l'homme - et pas seulement le droit à l'éducation - à la poursuite de nouveaux intérêts ou de ce que l'on appelle souvent les "nouveaux droits", sont présentées dans les grandes lignes. L'article propose une approche internationale de ce qui est désormais un phénomène mondial.

Vous pouvez consulter le rapport complet en espagnol au lien suivant:  
<https://ojs.uc.cl/index.php/RLDR/issue/view/3013>



# L'ÉQUIPE OIDEL 2023



**IGNASI GRAU CALLIZO**

Directeur général



**JOSYANE ZINGG**

Advocacy and Training Officer



**DIEGO BARROSO**

Président



**MAYCA SAN ANDRÉS**

Gestion de projets



**CLAIRE DE LAVERNETTE**

Représentante de l'OIDEL auprès du  
Conseil de l'Europe



# Remerciements

Chers amis et partenaires,

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers tous ceux qui ont rendu possible la réalisation de nos projets et initiatives au cours de l'année écoulée. Votre générosité a été le pilier essentiel qui a soutenu nos actions et votre engagement renforce notre détermination à œuvrer pour le droit à l'éducation et la liberté d'enseignement dans le monde.

Merci infiniment pour votre précieux soutien.

L'équipe d'OIDEL





**8, RUE LE CORBUSIER, GENÈVE, 1208,  
SUISSE**



**+41 22 789 29 49**



**<https://www.oidel.org/>**



**oidel@oidel.org**